

Kit pédagogique#3

Partie 3: Les conteurs d'aujourd'hui et de demain partie 1



Activité : débat d'échelle

Objectifs pédagogiques :

- Remettre en question la politique d'asile de l'UE
- Cultiver l'esprit critique

Matériel nécessaire :

- Paperboard
- Phrases du débat mouvant (affirmations) > pour l'animatrice
- Pancartes "D'accord" et "Pas d'accord".

TIMING DE L'ACTIVITÉ	
Explication du jeu	10'
Débat basé sur les affirmations	20'
TOTAL	30'

Schéma :

Les participant.e.s sont invité.e.s à se placer au milieu de la salle. D'un côté, il y aura un panneau sur lequel sera écrit "D'accord" et de l'autre côté, un autre panneau sur lequel sera écrit "Pas d'accord".

Contrairement à un débat mouvant, c'est plutôt un débat "d'échelle", donc les gens peuvent se positionner sur une échelle de 1 à 10, où 1 c'est "pas du tout d'accord" et 10 c'est "totalement d'accord".

Le/la facilitateur.rice expliquera aux participant.e.s qu'ils devront décider s'ils sont d'accord ou non avec l'affirmation et se positionner sur l'échelle. Ils peuvent passer (ou faire un pas vers l'autre côté) d'un côté à l'autre s'ils sont convaincu.e.s par l'explication de celui qui parle. Cependant, les personnes peuvent également se positionner au milieu ou à proximité du

groupe auquel elles se sentent le plus attachées en fonction de leur discours.).

Debrief:

- Dans cette activité, le débriefing a lieu dans le cadre du débat lui-même.

ANNEXE :

- 10 affirmations :
1. Les procédures de demande de visa ou d'asile devraient être identiques dans tous les pays de l'espace Schengen. (elles ne sont pas identiques, bien qu'il y ait eu une harmonisation)
 2. Malgré le rétablissement temporaire des frontières par certains pays de l'UE, il est aujourd'hui impossible de revenir à une UE avec des frontières intérieures (il s'agit davantage d'une question philosophique, plus d'opinions que de faits).
 3. Les frontières extérieures devraient être encore plus contrôlées afin de garantir la sécurité au sein de l'espace Schengen. (Il s'agit plus d'une question philosophique, plus d'opinions que de faits)
 4. L'Union européenne n'est pas assez proactive dans l'accueil des migrants et des réfugiés (Il s'agit plus d'une question philosophique, plus d'opinions que de faits).
 5. Lorsque les demandeurs d'asile atteignent l'Europe, ils sont correctement informés de leurs droits et des procédures impliquant une protection internationale (de nombreuses plaintes ont été déposées par différentes organisations et ONG qui affirment que ce droit d'être informé n'est pas respecté).
 6. Lorsqu'une personne manifeste la volonté de demander l'asile dans un pays de l'UE, une aide juridique devrait être garantie. (De nombreuses plaintes ont été déposées par différentes organisations et ONG qui affirment que les demandeurs d'asile ne bénéficient pas d'une aide juridique appropriée).

7. En ce qui concerne l'accès aux ressources et aux conditions, il ne devrait pas y avoir de différence entre un demandeur d'asile et un migrant économique. (Les ressources et les conditions varient selon que la personne décide de demander l'asile ou non).
8. L'Agence européenne pour l'asile devrait recevoir plus de fonds et prendre progressivement le pas sur les Etats membres en ce qui concerne la prise de décision (il s'agit plus d'une question philosophique, plus d'opinions que de faits).
9. Les procédures d'asile ne devraient pas durer plus de 6 mois dans tous les cas (la réalité dépend du pays, en Espagne cela peut prendre jusqu'à 2 ans).